

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU mardi 27 septembre 2022

Séance N° 1

**Étaient présents** : Mme Sabine BERGOUX-Mme BAUSSARD Hélène-Mme LECONTE Catherine - Mme Sylvie SEGOVIA -Mme CABANIS Alice-Mme CASTRO Marie-Mme LARO USSINE Francine-Mme BERTORELLO Myriam-M. COURTY Jean Martial-Mme DELON Cécile-M. GRAILHE Thierry-M. LANDELLE Marc-M POUYER Mathieu-Mme BONNANS Daphné-Mme MOULINET Isabel-Mme ROUZIE Françoise-M. ROBERT Olivier

**Étaient absents remplacés** :

**Étaient absents excusés** : Mme LAVERON Isabelle-Mme FILLATRE Francine-M. POUVREAU Anthony-Mme CROISE Emilie-Mme GUILLIOD Karine

### **Début de la séance 18 H 05**

Le quorum étant atteint (17 membres présents), Madame la Provisseure ouvre la séance à 18h05

Secrétaire de séance : Mme Baussard

### **Approbation du PV de la séance du 4 juillet 2022**

Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0

Acte N°1

### **L'Ordre du jour.**

Il est présenté par la Provisseure. Il comportera également un bilan de la rentrée et il y aura 3 questions des représentants des personnels enseignant

### **Bilan rentrée 2022**

648 élèves à ce jour : 343 élèves sur le LGT / 305 élèves sur le LP

670 en 2021 2022 : 374 au LGT et 296 au LP -10 élèves en BTS - 10 é en 1GT -10 en SGT et TGT

### **Réussite aux examens**

BCP : 55 admis/ 59 et 96.1 % en scolaire \*BG : 85 admis/ 89 soit 95.5% \* BT : 22 admis/ 24 (91.6%)

\* BTS : 12 admis/ 16

\* CAP : 34 admis/ 38 \* DNB : 10 admis/ 17

### **Ressources humaines :**

Dans les 48 h suivant la rentrée, il manquait 10 professeurs, le DDFPT et l'agent de laboratoire.

A ce jour, on attend encore 5 professeurs (2 MV, 1 SES, 1 logistique, 1 anglais ?). Mme la Provisseure précise que nous sommes bien cette année impactés directement par la crise du recrutement dans l'Education Nationale. M. Courty ajoute que nos difficultés sont renforcées par l'éloignement géographique du Lycée : les enseignants contractuels préfèrent exercer sur Toulouse et sa périphérie afin de limiter le temps et les frais de transport.

## **Sorties pédagogiques**

1) Mme la Proviseure soumet aux membres du CA une randonnée patrimoniale à l'initiative de M. Fegne pour les 4 classes de SGT le 4 octobre de 8h à 17h : départ d'Auvillar, 116 élèves et 7 accompagnateurs

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N° 11**

2) Mme la Proviseure soumet aux membres du CA une sortie pédagogique sur le plateau logistique de Montbartier le 11 octobre de 8h à 17h avec les 301 658 et 552 dans le cadre des semaines d'intégration LP : 47 élèves et 4 accompagnateurs

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N° 3**

3) Mme la Proviseure soumet aux membres du CA une sortie pédagogique sur le chantier ENEDIS de Lamonoie le 4 octobre de 13h30 à 17h avec les 553 et 653 dans le cadre des semaines d'intégration LP : 30 élèves et 3 accompagnateurs

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N° 9**

4) Mme la Proviseure soumet aux membres du CA une sortie pédagogique dans la ZAC de BOE (concessionnaires auto / moto/ PL ) le 13 octobre de 8h à 17h avec les 554 et 557 dans le cadre des semaines d'intégration LP : 29 élèves et 3 accompagnateurs

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N° 10**

5) Mme la Proviseure soumet aux membres du CA une sortie pédagogique à Toulouse le 5 octobre de 8 h à 17h pour la 502 (29 élèves max) et 3 accompagnateurs afin de participer à la 12ème édition du Festival International du Film d'Environnement comme jurés. Une subvention a été demandée à la Région pour le transport

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N° 8**

## **Conventions**

1) Mme la Proviseure demande l'autorisation de signer une convention avec le musée des Abattoirs de Toulouse qui s'inscrit dans le PEAC et le Parcours Citoyen des élèves (« Le genre, les femmes ») : accueil de 2 œuvres et travaux pédagogiques afférents

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N°12**

2) Mme la Proviseure demande l'autorisation de signer une convention avec le cinéma Apollo de Valence d'Agen dans le cadre du dispositif national « Lycéens et apprentis au cinéma » qui s'inscrit dans le PEAC des élèves. Elle va concerner des élèves de seconde

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N° 14**

3) Mme la Proviseure demande l'autorisation de signer une convention avec l'association Sophro Découverte et le Conseil Régional pour l'utilisation des locaux du lycée. Il s'agit de proposer aux internes 24 séances de relaxation afin de contribuer à leur bien être et prévenir les conduites à risques.

Questionnée sur les effets sur les élèves internes qui en bénéficient, Mme Ségovia précise que les élèves apprécient beaucoup cette activité et que les anciens redemandent à en bénéficier. C'est pour eux un moment privilégié. Cette convention s'inscrit dans le cadre du projet Occitavenir présenté au CA de juillet 2022 (dynamisation de l'internat)

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N° 13**

4) Mme la Proviseure demande l'autorisation de signer une convention avec l'association Occitanie Livres et lecture et la librairie Le Petit Prince de Valence d'Agen dans le cadre du Projet Jeunes en librairie : la classe de 652 avec Mme Cagnati-Boubée s'y rendra pour choisir un/ des livres pour une valeur de 30 € et le CDI aura un bon d'achat de 50 €

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N° 2**

5) Mme la Proviseure demande l'autorisation de signer une convention avec la MGEN pour le prêt du 6 mars au 19 mars 2023 de l'exposition Dessins pour la paix au CDI

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N° 17**

6) Mme la Proviseure demande l'autorisation de signer une convention avec la commune de Valence d'Agen pour l'utilisation des installations sportives du stade (pistes, 1 terrain de rugby vestiaires) pour l'année scolaire 2022 2023

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N° 15**

### **Contrats**

Mme la Proviseure demande l'autorisation de signer un contrat avec la société HRC pour l'entretien des équipements de la cuisine pour un montant annuel de 6492€ TTC du 01/01/2023 au 31/12/2025

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N° 16**

### **Journée portes ouvertes au LPO J.Baylet**

La date du 18 mars n'est plus envisageable car les EDS se déroulent les 20 et 21 mars.

Mme la Proviseure explique que la date du 15 avril est possible, mais très tardive (notamment pour le BTS, mais pas uniquement). La date du 11 février semble plus judicieuse.

Mme la Proviseure soumet à l'approbation des membres du CA la date du samedi 11 février 2023 de 9h à 12h.

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N° 7**

### **Concessions de logement (voir PJ) : rectificatif**

Le lycée compte 6 logements.

3 sont occupés pour obligation de service. Celui de la Proviseure adjointe est attribué à Mme Baussard

Un est occupé par Mme Madonna, l'infirmière.

L'autre est loué à l'agent de laboratoire (COP).

Le dernier est loué à la nuitée aux enseignants venant de loin.

Un représentant des personnels enseignants demande le tarif de location des appartements : Mme la gestionnaire donne les tarifs de la location au mois (263 et 280€ CC), à la nuitée (12 euros petit déjeuner compris) et précise que les tarifs sont établis par le service des impôts.

Mme la Proviseure soumet à l'approbation des membres du CA l'état récapitulatif des concessions de logement.

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N°6**

### **Modalités de vote aux élections des représentants des parents d'élèves**

L'article 421-30 du Code de l'Education est modifié par le décret 2019\_938 du 19 août 2019 et prévoit la possibilité, sur décision du chef d'établissement, après avis du conseil d'administration, de procéder uniquement par correspondance pour l'élection des représentants des parents d'élèves.

La Proviseure demande donc l'avis des membres du CA : l'avis est favorable

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N°4**

### **Décision budgétaire Modificative**

Un prélèvement sur fonds de roulement de 10 000 € est demandé aux membres du CA au bénéfice du service AP afin de financer sorties, petit équipement (dont du matériel de SVT, des licences Genially et des cartouches d'imprimantes). Noter que c'est la dernière de 2022 : l'Agent comptable a indiqué clairement qu'il ne pourrait y avoir d'autres prélèvements pour cette année.

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N°18**

### **Répartition des crédits d'Etat**

La dotation globalisée de crédits pédagogiques est de 3000€ pour 2022 2023 (5464 en 2021 2022)

La proposition ci jointe est faite. On souhaite augmenter les demandes de prise en charge des transports des élèves lors des PFMP.

La distribution du document mentionnant la possibilité de prise en charge des frais de transports des élèves en PFMP sera systématisée (donné avec la convention de stage). De nombreux élèves ne connaissent pas cette possibilité.

**Pour : 17 Contre : 0 Abst : 0**

**Acte N°5**

## Questions diverses des représentants des personnels enseignants et d'éducation

1) Le 16 avril 2022, le candidat Emmanuel Macron promettait un "effort massif de purification de l'air dans nos écoles, nos hôpitaux, nos maisons de retraite et tous nos bâtiments public". A-t-on des précisions au sujet de cette annonce concernant notre lycée ?

La proviseure indique que nous n'avons pas de précisions à ce sujet. La Gestionnaire précise que le lycée dispose toujours des deux détecteurs fournis par la Région (dont un installé à demeure au foyer des élèves). Un représentant des personnels enseignant pose des questions sur l'aération des salles. Pour la représentante de la Région, l'injonction d'aérer liée au COVID entre en contradiction avec la nécessité grandissante de faire des efforts et des économies en matière de chauffage. Elle explique que la question des coûts d'énergie va « être un vrai problème » et que des choix devront être faits par la Région pour pallier les hausses des tarifs de l'énergie (report de projets de rénovation, par exemple).

La proviseure donne l'exemple de la restructuration de l'atelier de logistique : le projet initial ambitieux (avec un étage) a été revu à la baisse pour une rénovation de plain pied.

Un représentant des personnels enseignant précise que désormais, le circuit de chauffage des salles sera indépendant de celui de l'internat, ce qui devrait permettre une gestion plus rationnelle des coûts.

2) Durant les deux dernières années, aucun voyage scolaire n'a pu être mené à son terme. Les conditions sanitaires dues aux différentes phases de l'épidémie de Covid 19 nous ont permis de proposer uniquement des sorties à la journée.

En cette rentrée 2022, notre ministère a établi, en lien avec les autorités sanitaires, une nouvelle graduation comportant quatre niveaux d'alerte. Nous sommes actuellement au niveau le plus bas. La situation sanitaire ne peut donc plus être opposée aux projets de voyages scolaires.

L'ouverture sur le monde extérieur reste pour bon nombre d'entre nous aussi importante que la transmission d'un savoir théorique. Lors de la visite de l'inspection générale au printemps dernier, il est ressorti des discussions que les difficultés scolaires de nos élèves venaient à la fois de situations sociales dégradées dans notre bassin mais aussi d'une situation géographique contraignante sur le plan de l'ouverture au monde. Le lycée a un rôle à jouer mais ne le fait plus depuis l'automne 2019.

Un voyage scolaire participe indéniablement à la cohésion de groupe et permet d'apprendre à mieux connaître les élèves : dans un contexte plus détendu, hors les murs de l'école, les vraies personnalités se révèlent. C'est une expérience humaine formidable qui modifie les relations entre personnes et ouvre les esprits.

D'autres établissements scolaires, comme le collège J Rostand, continuent de faire des voyages scolaires malgré tout : hausse des coûts de reviens et du financement de la part enseignant. Les porteurs de ces projets s'investissent grandement en amont afin de présenter des voyages solides sur le plan pédagogique, en adéquation avec les préconisations des corps d'inspection qui recommandent des pédagogies de projets, des sorties de terrain. Hélas, ce travail est balayé en un mot : NON !

Le refus du voyage en Espagne, à Paris ou dans les Pyrénées montre que vous n'êtes guère enchantée à l'idée d'autoriser les projets voyages au sein de notre établissement. En salle des profs souffle un vent de mécontentement devant vos nombreux refus. Les équipes pédagogiques ne sont pas d'accord avec vos choix sur le sujet.

**Pouvez-vous nous donner la proportion que représente au regard du budget global de notre lycée, le cout d'un voyage (3 jours, 2 nuits par exemple) ainsi que celle de la part enseignant dans ce type de projet ?**

En outre Mme Leconte, lors de la réunion de rentrée, a expliqué que nous avons reçu un total de 48 000 euros de taxes professionnelles alors que le prévisionnel n'en prévoyait que 35 000.

### **Ne peut-on utiliser une partie de cet argent pour aider au financement de voyages scolaires ?**

Réponse de la Provisseure :

- L'obstacle était sanitaire mais aussi financier. Je vous rappelle que le budget 2021 avait été très douloureux. (Redressement URSSAF 47000 / MAJ RVTH )
- L'ouverture culturelle a pâti de la pandémie mais le lycée s'est efforcé de remplir sa mission avec les sorties
- L'intégration, la cohésion du groupe repose plus généralement sur la pédagogie de projet, dont les séjours pédagogiques sont une partie mais pas le tout
- Je souhaite qu'un maximum d'élèves puissent profiter d'une manifestation culturelle et multiplier les sorties plutôt que privilégier un groupe d'élèves pour un séjour. Car notre situation financière demeure fragile, et surtout incertaine. On redoute une augmentation des fluides, en dépit du «bouclier énergétique » et des accords passés avec le prestataire, c'est déjà le cas pour les produits d'entretien, l'alimentation....
- Lier « [mes] nombreux refus » à mon humeur (« guère enchantée ») est inapproprié et déplacé. Je ne suis pas opposée par principe, par paresse ou par frilosité aux séjours pédagogiques.
- En l'occurrence, on ne pourra pas satisfaire toutes les demandes : la part accompagnateur 200 € en France // 400 € à l'étranger : acceptez vous l'idée qu'un voyage soit retenu et pas un autre ?
- La TA n'a pas vocation à financer les séjours pédagogiques. Destinée à l'enseignement professionnel, elle ne suffit d'ailleurs pas au lycée Jean Baylet à en couvrir les besoins estimés à 70 000 €. Les 48000€ vont servir à couvrir les besoins en carburant qui pour la période de janvier à juin 2022 s'élèvent à 30 000€. Nous souhaitons également augmenter le remboursement des frais de transport PFMP des élèves La crise énergétique invite à la prudence quant à la collecte 2023. En 2014 cette collecte était de 120.000 euros ; en 2015-2019 autour de 70.000 euros / an, puis 37.000 euros en 2021-2021. Remontée en 2022 à 48.000 euros mais prudence car la situation économique précaire de certaines entreprises et les nombreuses faillites peuvent laisser craindre une baisse de la collecte.

Un représentant des personnels enseignant souligne que la part prépondérante de la filière transport routier dans les dépenses du Lycée pénalise les autres filières (MELEC, MV...).

La représentante de la communauté des communes propose de reporter une part de l'indemnisation des frais de stage sur la taxe d'apprentissage et de reprendre un peu de crédits pédagogiques pour les sorties/voyages.

Mme la Gestionnaire explique qu'aucune compensation financière n'est intervenue pour pallier la baisse de la collecte de la TA : il faut toujours faire avec moins, et forcément faire des choix. Nous avons des contraintes et des préoccupations très matérielles, qui s'imposent à nous : chauffer (avec un internat de 100 élèves), alimenter en carburant les véhicules pour la formation de conduite routière (obligatoire pour les examens). Un représentant des parents d'élèves explique que selon lui, il faut continuer à aller en direction des entreprises locales, à les démarcher comme l'an passé, pour aller chercher la TA directement à la source, comme l'avait fait M. le DDFPT l'an passé.

Un représentant des personnels enseignant revient sur le problème de la part enseignant des voyages : même quand des solutions de financement sont trouvées pour baisser le coût du voyage, cela ne se reporte pas sur la part enseignant. Mme la Provisseure précise qu'en effet, on doit toujours reporter la baisse sur la charge des familles.

**Question 2:**

Par extension, si la part dite collective du pass' Culture va permettre de financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour nos classes, le coût du transport reste à la charge de l'établissement.

**Quelles solutions existent-ils pour financer les sorties culturelles à la journée ?**

C'est la subvention de fonctionnement qui les finance, donc l'établissement, tout comme les parts accompagnateurs des séjours. Malheureusement le PASS Culture ne comprend pas le transport, ce qui crée pour les Lycées comme le nôtre éloigné des lieux de culture, une certaine inégalité de traitement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

La secrétaire de séance

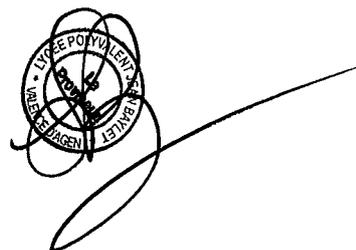
Mme Baussard



A circular stamp with the text "LYCÉE POLYVALENT JEAN MONNET VALENCE D'AGEN" around the perimeter. In the center, it reads "Provisoire Adjointe". A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

La Présidente

Mme Bergognoux



A circular stamp with the text "LYCÉE POLYVALENT JEAN MONNET VALENCE D'AGEN" around the perimeter. In the center, it reads "Provisoire Adjointe". A handwritten signature in black ink is written over the stamp.